



**ACADÉMIE  
DE GRENOBLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Drôme

DIPER 1<sup>ER</sup> Degré public

Réf N° 2020-

Affaire suivie par :

Sandrine BASSET

Tél : 04 75 82 35 79

Mél : ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr

Cité Brunet

BP 1011

26015 Valence Cedex

Valence, le 1<sup>er</sup> septembre 2020

L'inspecteur d'académie,  
Directeur académique  
Des services de l'éducation nationale de la  
Drôme

A

Mesdames et Messieurs les directeurs  
d'école  
Mesdames et Messieurs les enseignants du  
1<sup>er</sup> degré public  
S/C de  
Mesdames et Messieurs les inspecteurs de  
l'Education nationale

**Objet :** Appel à candidatures «Conseiller pédagogique départemental à valence éducation physique et sportive»

Un poste de conseiller pédagogique départemental à valence éducation physique et sportive à Valence est vacant au 1er septembre 2020.

Ce poste à temps complet sera pourvu par un enseignant du premier degré **titulaire du CAFIPEMF**.

Ce poste est implanté à Valence avec déplacements dans tout le département, placé sous l'autorité de l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de la Drôme, et sous la responsabilité de l'adjoint du DASEN en charge du premier degré.

Le conseiller pédagogique départemental travaille en collaboration avec les autres conseillers pédagogiques départementaux, notamment sur les dossiers départementaux dont la gestion est partagée.

## Missions

Il intervient dans le champ de l'EPS du 1<sup>er</sup> degré.

### → Mise en œuvre des politiques nationales et académiques :

- Déclinaison des priorités nationales et académiques au niveau du département ; porter la politique départementale dans le domaine de l'EPS ;
- Continuité et suivi des politiques départementales entre le 1er et le 2nd degrés (actions et programmes inter-degrés) ;
- Mise en application de la réglementation des APSA ;
- Participation au groupe départemental EPS et coordination des conseillers pédagogiques de circonscription ayant en charge le dossier EPS.

### → Formation des personnels :

- Conception, mise en œuvre et évaluation des formations initiale et continue des personnels du 1er degré.

### → Collaboration avec les réseaux de partenaires :

- Accompagnement du pilotage des opérations partenariales notamment avec l'USEP ;
- Travail en collaboration avec les services de l'Etat (DDCS...), les collectivités territoriales et les comités sportifs.

### → Suivi de dossiers spécifiques

- Gestion administrative et suivi des intervenants extérieurs ;
- Gestion administrative et suivi des structures d'accueil de la Drôme pour les sorties scolaires ;
- Collaboration avec les services de la DSDEN pour les dossiers ou les actions qui le nécessitent.

### Compétences et aptitudes

- Posséder une connaissance actualisée du système éducatif et une bonne compréhension des enjeux des réformes en cours ;
- Posséder une expertise dans le domaine de l'enseignement de l'EPS ;
- Maîtriser les compétences nécessaires à la formation d'adultes ;
- Posséder de réelles capacités de travail en équipe et à la communication orale et écrite ;
- Faire preuve de disponibilité, d'adaptabilité et de mobilité ;
- Maîtriser l'outil informatique et les plateformes de formation en lien avec les usages numériques.

### Affectation

Le candidat retenu restera affecté sur son poste d'origine s'il en est titulaire et bénéficiera alors d'une délégation pour l'année scolaire 2020-2021 ; dans le cas contraire, le candidat retenu sera affecté à titre provisoire.

Les enseignants candidats compléteront l'imprimé joint accompagné d'une lettre de motivation, et le transmettront à leur inspecteur/inspectrice de circonscription, pour le lundi 07 septembre 2020 dernier délai, ainsi qu'à :

Monsieur le directeur académique  
[ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr](mailto:ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr)

Monsieur l'adjoint de l'IA-DASEN  
[ce-dsden26-ien-adjoint@ac-grenoble.fr](mailto:ce-dsden26-ien-adjoint@ac-grenoble.fr)

Les candidats seront convoqués pour un entretien avec une commission départementale.



Pascal CLEMENT

## FICHE DE CANDIDATURE

### CONSEILLER PEDAGOGIQUE DEPARTEMENTAL EN EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE DEPARTEMENT DE LA DROME

Document à retourner pour le 07/09/2020 accompagné de la lettre de motivation et d'un CV à :

- Monsieur l'IA-DASEN de la Drôme : [ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr](mailto:ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr)

Et à :

- Monsieur l'adjoint de l'IA-DASEN : [ce-dsden26-ien-adjoint@ac-grenoble.fr](mailto:ce-dsden26-ien-adjoint@ac-grenoble.fr)

NOM : ..... PRENOM : .....

Adresse personnelle :

.....  
.....

Tél. port. : .....

Affectation actuelle

Ecole : .....

Tél : .....

Circonscription : .....

Date et signature :

#### **AVIS CIRCONSTANCIE DE L'I.E.N. D'ORIGINE**

**(fiche de candidature à transmettre au service DIPER au plus tard le 08 septembre 2020)**

Circonscription de : .....

Date de l'entretien : .....

Avis : .....

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à ..... le .....

Signature et cachet de l'IEN :